Communiqué de presse

Branche verte : les partenaires sociaux s'accordent sur des augmentations salariales pour 2027

Aarau | Siebnen, le 16 novembre 2026 – L'association suisse des entreprises horticoles JardinSuisse et son partenaire social, Grüne Berufe Schweiz (GBS), ont conclu avec succès les négociations salariales pour l'année 2027. Les partenaires sociaux se sont accordés sur une compensation générale du renchérissement de 1 % dans le secteur de l'aménagement paysager ainsi que sur une augmentation générale des salaires de 0,5 % dans les secteurs de la production horticole et des pépinières.

Cet accord tient compte à la fois des conditions économiques propres aux différents secteurs de la branche et des préoccupations du personnel. Les taux d'augmentation distincts reflètent les situations économiques différentes de l'aménagement paysager, d'une part, et de la production végétale, d'autre part.

Des augmentations générales des salaires pour le personnel

Dans les deux secteurs, les adaptations convenues sont de nature générale et bénéficient ainsi aux personnes salariées soumises à la convention collective de travail (CCT) nationale de la branche verte. Le résultat des négociations permet aux deux partenaires sociaux de donner, suffisamment tôt, une visibilité sur l'évolution des salaires pour l'année à venir. Les discussions de cette année ont porté exclusivement sur les adaptations salariales pour 2027. Les autres dispositions de la CCT nationale de la branche verte n'ont pas été remises en discussion. La CCT actuelle demeure inchangée jusqu'au 31 décembre 2027. Les entreprises et leur personnel disposent ainsi, pour l'année prochaine également, d'un cadre contractuel de travail contraignant.

Contact

Marcel Sennhauser, directeur de JardinSuisse, 044 388 53 11, m.sennhauser@jardinsuisse.ch
Roger Forter, coprésident de GBS, 078 686 13 08, r.forter@gmx.ch